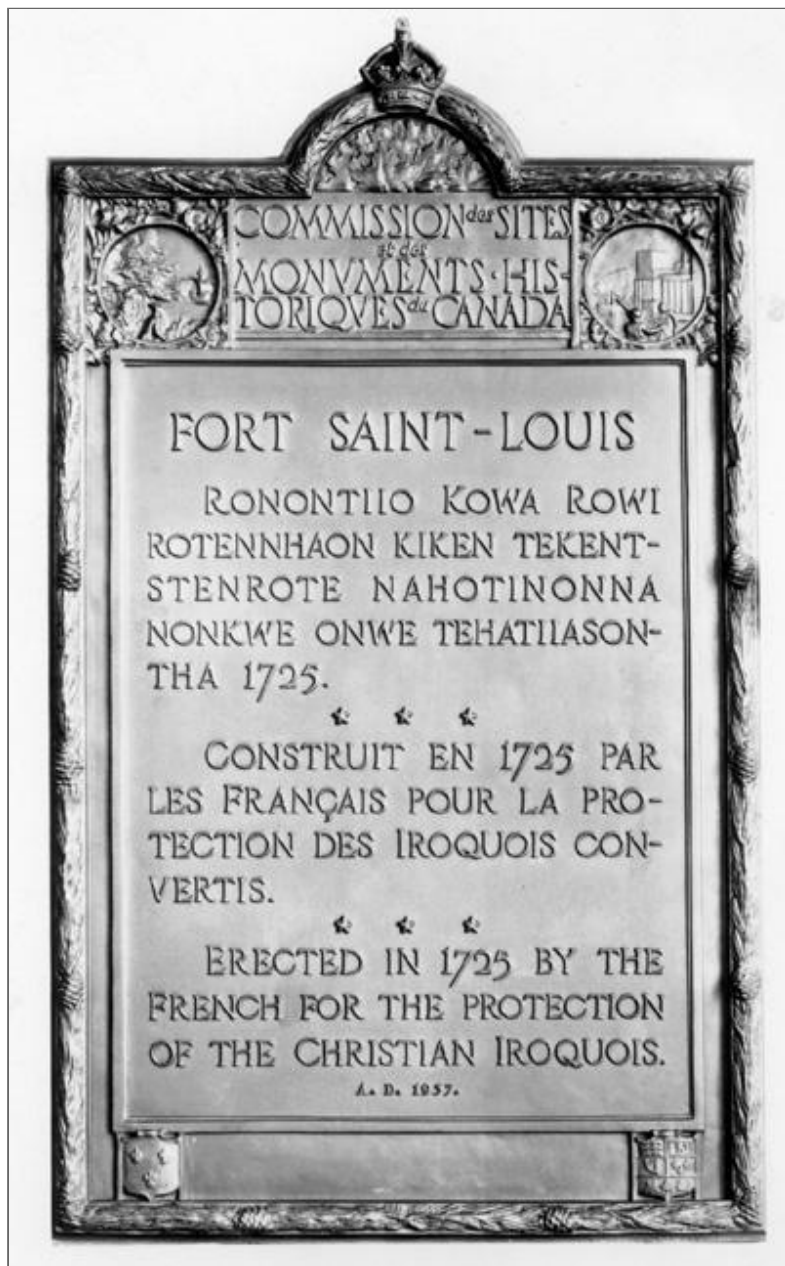




[Accueil](#) > [Annuaire des désignations patrimoniales fédérales](#) > Le répertoire des désignations d'importance historique nationale

Lieu historique national du Canada Fort-St-Louis

Kahnawake, Québec



la plaque originale de la CLMHC

© Parks Canada / Parcs Canada, 1937

Adresse : 1, chemin River, au coin du chemin Riverfront, Kahnawake, Québec

Loi habilitante : Loi sur les lieux et monuments historiques (L.R.C. (1985), ch. H-4)

Date de désignation : 1930-05-16

Dates : 1725 à 1725 (Construction)

1747 à 1747 (Significative)

1754 à 1754 (Significative)

Événement, Personne, Organisation : Missionnaires jésuites (Organisation)
Iroquois chrétiens (Organisation)

Autre nom(s): Fort St-Louis (Nom de la désignation)

Fort Sault St-Louis (Autre nom)

FORT SAINT-LOUIS (Nom de la plaque)

Numéro du rapport de recherche : 1966-054, 1969-054, 1968-024, 1974-046, 2009-CED-SDC-015, 2009-CED-SDC-014

Plaques

Plaque existante: 1, chemin River, au coin du chemin Riverfront, Kahnawake, Québec
Construit en 1725 par les français pour la protection des Iroquois convertis.

Description du lieu patrimonial

Le lieu historique national du Canada du Fort-St-Louis est situé sur le chemin River Front à Kahnawake, au Québec, à l'intérieur de la réserve Mohawk de Kahnawake. Le lieu est délimité par trois sections de mur exposées des fortifications d'origine datant du début du XVIIIe siècle qui sont d'environ trois mètres de haut et agrémentés de deux bastions orientés nord-ouest et sud-ouest. Le mur d'origine des fortifications n'est désormais plus visible. Les lieux historiques nationaux du Canada de la Mission-de-Caughnawaga / Mission-Saint François-Xavier et du Presbytère-de-la-Mission-de-Caughnawaga sont situés dans la section nord-est du fort. La désignation officielle s'applique au fort sur son tracé au sol.

Valeur patrimoniale

Le fort St-Louis a été désigné lieu historique national du Canada en 1930 pour la raison suivante : il fut construit en 1725 par les Français pour la protection des Iroquois chrétiens.

Des missionnaires jésuites fondent la Mission de Caughnawaga dans la colonie française de La Prairie pour les Iroquois chrétiens en 1667. Cependant, la mission est déplacée plusieurs fois avant de se fixer à Kahnawake, et ce, pour des raisons économiques : les méthodes agricoles des Iroquois entraînant l'appauvrissement des sols, ceux-ci doivent déplacer leur village tous les 10 à 15 ans.

La présence d'un village iroquois rend encore plus importante la construction de fortifications à Kahnawake. Bien qu'on ait proposé la construction d'un fort à cet endroit depuis 1720, ce n'est qu'en 1725 qu'une palissade de bois est érigée pour servir à la défense du village et de la mission. En 1747, une guerre semblant imminente, la palissade de bois est partiellement remplacée par une

fortification en pierre.

Sources : Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, 1930; 2009.

Éléments caractéristiques

Voici les principaux éléments qui contribuent au caractère patrimonial du lieu : son emplacement dans le milieu semi-urbain de Kahnawake, au Québec; son cadre surplombant le fleuve Saint-Laurent dans la réserve des Mohawk de Kahnawake; les vestiges des murs de pierre et des bastions d'origine des fortifications; l'intégrité des vestiges archéologiques qui subsistent ou qui n'ont pas encore été mis au jour, mais qui pourraient l'être à leur emplacement et dans leur état d'origine; les vues sur le fleuve Saint-Laurent; sa relation avec les lieux historiques nationaux de la Mission-de-Caughnawaga / Mission-Saint François-Xavier et du Presbytère-de-la-Mission-de-Caughnawaga.
